pour moitié environ, des hommes du *Chan-si* et du *Ho-nan*, et, pour moitié, des hommes pris sur les lieux.

Il est vraisemblable que les hommes venus du dehors étaient des condamnés aux travaux forcés; c'est ce qui paraît résulter de la fiche N° 263, où nous trouvons appliquée à huit hommes l'expression juridique désignant les déportés.

Ces soldats étaient répartis dans des *t'ing* 亭 ou stations, et la troupe de soldats cantonnée dans un *t'ing* était appelée un *touei* 隊[1]; on pourrait être tenté de traduire ce dernier mot par 'bataillon'; mais ce serait peu exact, car le *touei* est fort loin d'équivaloir numériquement à un bataillon; il serait beaucoup plus rapproché de ce que nous appelons une compagnie commandée par un capitaine; le *touei* ne devait en effet comporter qu'un effectif de cent cinquante hommes environ.[2] Il est d'ailleurs probable que, dans les postes les plus éloignés, ces effectifs étaient moindres encore, car il fallait tenir compte des difficultés de ravitaillement.

Les compagnies avaient chacune son nom particulier. Les unes se glorifiaient de triompher des barbares; il y avait donc la compagnie *Ling-hou* 浚胡 'qui opprime les *Hou*',[3] la compagnie *Yen-hou* 厭胡 'qui réprime les *Hou*',[4] la compagnie *P'o-hou* 破胡 'qui écrase les *Hou*',[5] la compagnie *Fou-hou* 服胡 'qui soumet les *Hou*',[6] la compagnie *T'ouen-hou* 吞胡 'qui avale les *Hou*'.[7] D'autres compagnies se disaient appelées à augmenter la puissance impériale; telles étaient la compagnie *Kouang-tch'ang* 廣昌 'qui développe la prospérité',[8] la compagnie *Yang-wei* 揚威 'qui élève le prestige',[9] la compagnie *Hien-wei* 顯威 'qui manifeste le prestige',[10] la compagnie *Ngan-han* 安漢 'qui assure le calme aux *Han*',[11] et, à l'époque de *Wang Mang* qui avait donné à sa dynastie le nom de *Sin*, la compagnie *Kouang-sin* 廣新 'qui agrandit (la dynastie) *Sin*'.[12] D'autres compagnies enfin paraissent avoir été nommées d'après l'endroit qu'elles occupaient; ainsi la compagnie *Mei-chouei* 美水[13] et la compagnie *Tang-kou* 當谷[14] pourraient avoir tiré leurs noms respectifs des localités appelées *Mei-chouei* et *Tang-kou*.

Les stations militaires recevaient des ordres qui émanaient vraisemblablement du gouverneur de la commanderie; on devait faire circuler ces ordres de manière à ce que tous les hommes pussent en prendre connaissance,[15] et les afficher d'une manière visible dans chacun des *t'ing*.[16]

A côté des garnisons chinoises, il y avait les populations indigènes; le bon accord n'était pas toujours aisé à maintenir entre les unes et les autres[17]; du moins était-il nécessaire pour les officiers chinois d'entretenir des relations constantes avec les autorités du pays 土吏, et c'est ce qui explique pourquoi les fonctionnaires locaux sont souvent cités dans nos fiches.[18]

[1] Cf. les Nos 432 et 552 où les termes 亭 et 隊 paraissent bien être d'extension semblable. Il n'y a qu'un seul *touei* pour résider dans un *t'ing* et un seul *t'ing* suffit à loger un *touei* tout entier. — Par inadvertance, dans les Nos 150, 173, 208, 432, 437, 493, le mot *touei* a été traduit par bataillon.

[2] Cf. le N° 198.

[3] Cf. les Nos 42-45, 47, 48, 56, 63-70, 258.

[4] Cf. les Nos 49, 63, 71, 136, 138, 139, 268.

[5] Cf. le N° 621.

[6] Cf. le N° 437. — A l'époque des *Han*, certains noms d'hommes étaient formés d'une manière toute semblable; c'est ainsi que nous trouvons un *Jen P'o-hou* 任破胡 (*Ts'ien Han chou*, chap. xviii, p. 11 v°), un *Lu P'o-hou* 呂破胡 (ibid., chap. vii, p. 1 v°); le *Ki tsieou tchang* donne les noms de *Kouo P'o-hou* 郭破胡 et de *Ts'iao Mie-hou* 焦滅胡.

[7] Cf. les Nos 617-619.

[8] Cf. le N° 63.

[9] Cf. les Nos 568, 572, 614, 620.

[10] Cf. le N° 569.

[11] Cf. les Nos 563, 564.

[12] Cf. les Nos 596, 598, 599, 600.

[13] Cf. le N° 435.

[14] Cf. le N° 401.

[15] Cf. les Nos 166, 258, 313, 536.

[16] Cf. les Nos 63 (face B), 273, 432.

[17] Cf. le N° 433.

[18] Cf. les Nos 49, 51, 138, 139, 143-145, 150, 375, 552, 681.